

Séance
extraordi-
naire du 10
décembre
2012

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU DIXIÈME (10^e)
JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MIL DOUZE (2012) À COMPTER DE
18H30 À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À
MONT-JOLI.**

Sont présents :

M. Jean Bélanger, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
M. Normand Gagnon, conseiller du district 2
M. Georges Jalbert, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Marcel Dubé, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6.

Monsieur le Maire préside la séance conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun contribuables n'assistent à la séance alors que quatre (4) membres du personnel cadre de la Ville, soient messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint, Steve Corneau, directeur des finances et trésorier, Léo Caron, directeur des ressources humaines, du développement économique et de l'urbanisme ainsi que Yves Sénéchal, directeur des communications et greffier, y prennent part.

**12.12.653 OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION.**

Monsieur le maire, Jean Bélanger, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi. Le directeur des communications et greffier rédige le procès-verbal. Tous forment le corps complet du conseil municipal.

12.12.654 LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

MOMENT DE RÉFLEXION

1. Ouverture de la séance par Monsieur le Maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

ADMINISTRATION

3. Nomination au conseil d'administration de la corporation *Les Murmures de la Ville*.

FINANCES

4. Avis de motion d'un règlement relatif au programme de crédits de taxes de la Ville de Mont-Joli.
5. Autorisation de versement d'un don.

6. Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien d'application des logiciels avec PG Govern pour 2013.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

7. Adjudication d'un poste au service des travaux publics.
8. Autorisation d'adhésion à la COMBEQ pour 2013.

TRAVAUX PUBLICS

9. Autorisation de paiement à la firme Roche ltée, Groupe-conseil, pour la surveillance bureau et chantier et l'élaboration de plans tel que construit dans le projet de prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égouts vers St-Joseph-de-Lepage.
10. Autorisation de paiement du décompte progressif # 12 pour le projet de prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égouts vers St-Joseph-de-Lepage et de la réfection des services sur l'avenue des Fusiliers.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

11. Autorisation de versement de l'aide financière du Programme Rénovation Québec-Ville de Mont-Joli pour le 1491, boulevard Jacques-Cartier.
12. Autorisation de versement de l'aide financière du Programme Rénovation Québec-Ville de Mont-Joli pour le 1567, boulevard Jacques-Cartier.
13. Autorisation de versement de l'aide financière du Programme Rénovation Québec-Ville de Mont-Joli pour le 1512-1514, boulevard Jacques-Cartier.
14. Période de questions.
15. Clôture et levée de l'assemblée.

ADMINISTRATION

12.12.655 NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION LES MURMURES DE LA VILLE

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser la nomination de monsieur Jean Bélanger, maire, à un poste au conseil d'administration de la Corporation *Les Murmures de la Ville*.

FINANCES

12.12.656 AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT RELATIF AU PROGRAMME DE CRÉDITS DE TAXES DE LA VILLE DE MONT-JOLI

Le conseiller Gilles Lavoie donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement concernant le programme de crédits de taxes applicables aux nouvelles constructions sur le territoire de la Ville de Mont-Joli.

12.12.657 AUTORISATION DE VERSEMENT D'UN DON

Il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement du don suivant :

Organisme	Événement	Montant
L'Association des pompiers Retraités de Montréal	Monument en hommage aux pompiers décédés en service	100 \$

12.12.658

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN D'APPLICATION DES LOGICIELS AVEC PG GOVERN POUR 2013

Il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat d'entretien et de soutien d'application des logiciels avec PG Govern pour l'année 2013. Ce contrat respecte les dispositions du paragraphe 6 a) de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* et est ventilé de la façon suivante :

- Finances - archives : 11 629,72 \$
- Bornes-fontaines-éclairage-fosses septiques, égouts, plan d'intervention, gestion de la carte, dossier central 15 533,13 \$

Pour un total de 27 162,85 \$, taxes incluses.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

12.12.659

ADJUDICATION D'UN POSTE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Marcel Dubé et résolu à l'unanimité d'accorder à monsieur Jerry Thériault un poste d'Opérateur 1 (OP 1), salarié permanent saisonnier au déneigement, au service des travaux publics.

12.12.660

AUTORISATION D'ADHÉSION À LA COMBEQ POUR 2013

Il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur en bâtiment, monsieur Steve Lapointe, à devenir membre actif de la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2013 au tarif de 285 \$, plus les taxes.

TRAVAUX PUBLICS

12.12.661

AUTORISATION DE PAIEMENT À LA FIRME ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL, POUR LA SURVEILLANCE BUREAU ET CHANTIER ET L'ÉLABORATION DE PLANS TEL QUE CONSTRUIT DANS LE PROJET DE PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS VERS ST-JOSEPH-DE-LEPAGE

CONSIDÉRANT QUE la firme Roche Ltée, Groupe-conseil, a présenté les factures 169 452 et 169 513 aux montants de 2 138,64 \$ et 659,57 \$, plus les taxes, pour le travail de surveillance, chantier et bureau, de même que la préparation des plans tel que construit dans le projet de prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égouts vers St-Joseph-de-Lepage, lesdites factures couvrant la période se terminant le 26 octobre 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Marcel Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement à la firme Roche ltée, Groupe-conseil des factures 169 452 et 169 513 aux montants de 2 138,64 \$ et 659,57 \$, plus les taxes.

**12.12.662 AUTORISATION DE PAIEMENT DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF # 12 POUR
LE PROJET DE PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC
ET D'ÉGOUTS VERS ST-JOSEPH-DE-LEPAGE ET DE LA RÉFECTION DES
SERVICES SUR L'AVENUE DES FUSILIERS**

CONSIDÉRANT QUE la firme « Construction B.M.L. / Division Sintra Inc. » a présenté à la municipalité de St-Joseph-de-Lepage, maître d'œuvre du projet, le décompte progressif # 12 concernant le prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égouts vers St-Joseph-de-Lepage ainsi que la réfection des services sur l'avenue des Fusiliers;

CONSIDÉRANT QUE ledit décompte correspond aux travaux complétés au moment de la réception provisoire en date du 29 octobre 2012;

CONSIDÉRANT QU'une retenue contractuelle de 5% doit être appliquée au présent décompte conformément aux modalités du devis régissant l'adjudication du contrat;

CONSIDÉRANT l'analyse dudit décompte et la recommandation de la firme Roche ltée, Groupe-conseil, ainsi que du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement du décompte progressif # 12 à la municipalité de St-Joseph-de-Lepage au montant de 21 148,51 \$, taxes nettes, ledit montant se répartissant ainsi :

- | | |
|--|--------------------------|
| • Ville de Mont-Joli : | 72,69 \$, plus taxes |
| • Ville de Mont-Joli (PIQM) : | 1 954,64 \$, plus taxes |
| • Ville de Mont-Joli (Fusiliers - PIQM) : | 427,06 \$, plus taxes |
| • Libération d'une partie
de la retenue de garantie | 16 961,26 \$, plus taxes |

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

**12.12.663 AUTORISATION DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE DU
PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC-VILLE DE MONT-JOLI POUR LE
1491, BOULEVARD JACQUES-CARTIER**

CONSIDÉRANT le rapport final d'avancement des travaux réalisés à l'édifice du 1491, boulevard Jacques-Cartier dans le cadre du Programme Rénovation Québec / Ville de Mont-Joli;

CONSIDÉRANT QUE lesdits travaux correspondent aux plans et à la liste déposés lors de la demande de subvention par le propriétaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'inspecteur en bâtiment, monsieur Steve Lapointe;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'une somme de 9 966 \$ à monsieur Claude Dionne, propriétaire du 1491, boulevard Jacques-Cartier, à titre de subvention pour les travaux effectués à l'édifice dans le cadre du Programme Rénovation Québec / Ville de Mont-Joli.

**12.12.664 AUTORISATION DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE DU
PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC-VILLE DE MONT-JOLI POUR LE
1567, BOULEVARD JACQUES-CARTIER**

CONSIDÉRANT le rapport final d'avancement des travaux réalisés à l'édifice du 1559-1567, boulevard Jacques-Cartier dans le cadre du Programme Rénovation Québec / Ville de Mont-Joli;

CONSIDÉRANT QUE lesdits travaux correspondent aux plans et à la liste déposés lors de la demande de subvention par le propriétaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'inspecteur en bâtiment, monsieur Steve Lapointe;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Marcel Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'une somme de 10 000 \$ à monsieur Raynald Roy, propriétaire du 1559-1567, boulevard Jacques-Cartier, à titre de subvention pour les travaux effectués à l'édifice dans le cadre du Programme Rénovation Québec / Ville de Mont-Joli.

**12.12.665 AUTORISATION DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE DU
PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC-VILLE DE MONT-JOLI POUR LE
1512-1514, RUE J.-ADALBERT-LANDRY**

CONSIDÉRANT le rapport final d'avancement des travaux réalisés à l'édifice du 1512-1514, rue J.-Adalbert-Landry dans le cadre du Programme Rénovation Québec / Ville de Mont-Joli;

CONSIDÉRANT QUE lesdits travaux correspondent aux plans et à la liste déposés lors de la demande de subvention par le propriétaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'inspecteur en bâtiment, monsieur Steve Lapointe;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'une somme de 10 000 \$ à monsieur Mario Guillemette, propriétaire du 1512-1514, rue J.-Adalbert-Landry, à titre de subvention pour les travaux effectués à l'édifice dans le cadre du Programme Rénovation Québec / Ville de Mont-Joli.

12.12.666 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

12.12.667 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 18 h 48, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Jean Bélanger
Maire

Yves Sénéchal
Greffier